

Compte-rendu des CAPL du 03 septembre 2015 Recours sur l'entretien professionnel (C, B et A)

L'exercice de l'Entretien Professionnel est toujours périlleux dans le Département et générateur de stress et de tensions dans les services.

Bien que 70% d'agents puissent obtenir une majoration, beaucoup d'entre nous peuvent être déçu à l'issue : « j'aurais pu méritait mieux », « mes appréciations n'évoluent pas », « en discutant avec un collègue, je vois bien que nous ne sommes pas noté de la même façon d'un service à l'autre »,...

Ces réflexions sont tout à fait compréhensibles au vu des efforts fait par l'ensemble des agents face aux suppressions d'emplois et maintenant face aux restructurations incessantes !

Les CAPL de recours n'ont eu lieu qu'en septembre dans le Pas de Calais, parce qu'une nouvelle fois l'application EDEN-RH a failli.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62, avec d'autres OS, a demandé à ce qu'elles soient donc repoussé en septembre afin de pouvoir traiter l'ensemble des dossiers d'une même grade lors d'une unique session garantissant une équité de traitement des dossiers mais également permettant de de générer des économies pour notre direction.

SOLIDAIRES Finances Publiques dénonce l'étape du recours hiérarchique démotivant nombre de collègues à saisir la CAPL : 45 collègues ont saisi l'Autorité Hiérarchique et seulement 22 ont poursuivi jusqu'à la CAPL, plus de 50% ont abandonné après le recours à l'autorité sans pour autant avoir obtenu satisfaction. De plus la direction ne souhaite pas communiquer sur les résultats de ces 1^{er} recours.

CAPL n°1 (inspecteur)

6 dossiers ont été examinés en CAPL.

La Direction avait mis en réserve : 3 mois (R1) privant ainsi la CAPL avant même les débats de pouvoir donner satisfaction à 2 dossiers réclamant un R2.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 a défendu 2 dossiers et obtenu satisfaction pour 1'un d'entre eux et le 2^{ème} dossier étant obligé d'aller en CAP nationale faute R2 de réserve.

Au total 2 dossier ont obtenu satisfactions et 1 dossier une satisfaction partielle.

A l'issu de la CAPL, les 3 mois en réserves ont été distribué

CAPL n°2 (contrôleur)

11 dossiers ont été examinés en CAPL.

La Direction avait mis en réserve : 8 R1 et 1 R2.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 a défendu 6 dossiers et a obtenu des avancées pour 3 d'entre eux (avancement et/ou modifications des appréciations).

Au total, 6 dossiers ont obtenu des avancées sur leurs situations, la direction ayant rejeté totalement les demandes de 5 contrôleurs.

A l'issu de la CAPL, 5 mois sont restés en réserves.

CAPL n°3 (agent)

5 dossiers ont été examinés en CAPL.

La Direction avait mis en réserve : 7 R1 privant ainsi la CAPL avant même les débats de pouvoir donner satisfaction à 2 dossiers réclamant un R2.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 a défendu 2 dossiers dont un dossier souhaitant un R2 étant ainsi obligé de saisir la CAP nationale afin d'obtenir satisfaction.

Au total, 2 dossiers ont obtenu des avancées sur leurs situations, la direction ayant rejeté totalement les demandes de 3 agents.

A l'issu de la CAPL, 5 mois sont restés en réserves.

Les collègues n'ayant pas obtenu satisfaction lors de ces CAPL, disposeront d'un délai de 15 jours à compter de la notification par la Direction pour effectuer une saisine de la CAP nationale

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 regrette une nouvelle fois que tous les mois à la disposition de notre direction locale n'aient pas été distribués à nos collègues à l'issue de la campagne 2015.

10 mois sont ainsi restés en réserve, la Direction se targuant de les récupérer pour la campagne 2016. Pour **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**, c'est 10 mois de perte de pouvoir d'achat pour les agents du Pas de Calais mais c'est également 10 mois de perdus pour l'ancienneté des agents du Pas Calais avec pour conséquence :

- influence négative sur les mutations,
- influence négative sur les avancements intra-catégoriels (AA1-AAP2 / AAP2-AAP1 et C2-C1 / C1-CP) et inter-catégoriels (C en B et B en A).

Les élus de **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**, sont à votre disposition pour tout renseignement et n'hésitez pas à les contacter avant la prochaine campagne.

Vos élus en CAPL pour **SOLIDAIRES Finances Publiques**

CAPL n°1 (inspecteur)

Wilfried GLAVIEUX (titulaire) – **Laurence MOUTIN LUYAT** (suppléante)

CAPL n°2 (contrôleur)

Bruno LAMORY et **Marine CAILLERET** (titulaires)

Claudie COINTE et **Pascal PEIREIRA** (suppléants)

CAPL n°3 (agent)

Gaëlle RANCON et **Elvira CACHERA** (titulaires)

Elisabeth DAULT et **Anne-Sophie HURTRELLE** (suppléantes)

